Santé publique France

Epidémie de Dengue à la Réunion
Forte augmentation du nombre de cas

Point de situation au 19 avril 2020

Le point épidémio

Points clés

- **Augmentation marquée du nombre de cas confirmés en S15**
- **Bien que la majorité des cas** reste localisée dans **le sud (54%),** la **proportion de cas** déclarés **à St Louis continue de baisser et l'épidémie** poursuit sa **progression vers l'ouest.**
- Le sérotype **DENV1 reste majoritaire, suivi du DENV2. Le DENV-3** est détecté uniquement dans l'est.
- La part des **cas hospitalisés est plus importante** en 2020 qu'en 2019.
- Nombreux cas de **dengue secondaire** détectés, dont une part importante à St Louis
- Toutes les communes de l'île sont concernées par la circulation virale
- **Plus de 30 cas importés** en 2020 (retour de Madagascar (DENV2), Mayotte (DENV1), Comores et Tahiti).

Surveillance des cas confirmés de dengue

Une nouvelle **augmentation importante du nombre de cas de dengue** a été observée en **S15 (1 234 cas) tandis que la S16 n'est pas consolidée**. Les baisses de signalements en semaine 12 et 13 sont à interpréter avec précaution dans le contexte du confinement instauré depuis le 16 mars. En effet, ce dernier a pu conduire à une baisse des confirmations biologiques de dengue. Depuis le début de l'année, le nombre total de cas confirmés est de 5 410 (figure 1). De nombreux **cas de dengue secondaire** sont recensés.

Par ailleurs, **la part d'activité liée à la dengue en médecine de ville** poursuit son augmentation et est de près de **4%.** Le **nombre de cas cliniquement évocateurs dépasse les 2 000 en S16.**

Figure 1 – Distribution des cas de dengue déclarés par semaine de début des signes, La Réunion, S01/2018–S16/2020 (n =28 141) et des cas cliniquement évocateurs (S01-S16/2020)

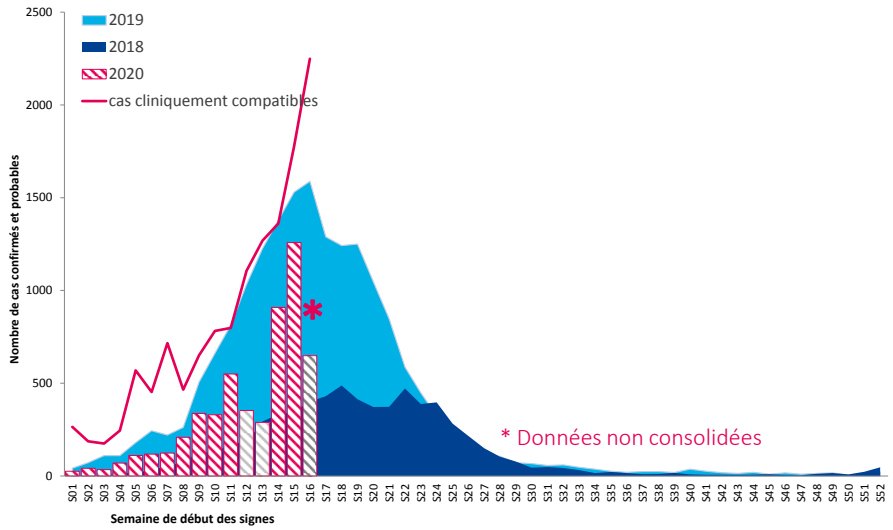

Figure 2 – Localisation des cas confirmés autochtones (par DDS), La Réunion, S15-16/2020 (n = 1 907)

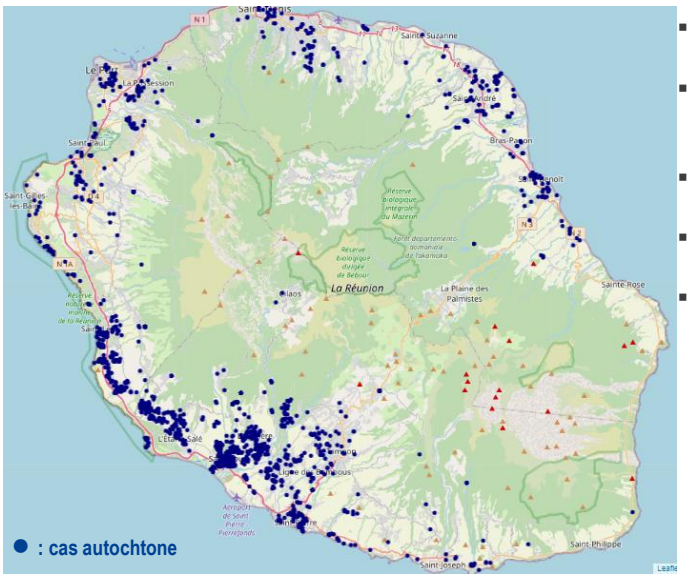

- Au cours des semaines 15 et 16/2020, **1 907 cas autochtones de dengue ont été déclarés.**
- La totalité de l'île est concernée par la circulation virale : en effet aucune commune n'est indemne de cas pendant plusieurs semaines consécutives.
- **Le nombre de cas poursuit son augmentation dans l'ouest, notamment à St Leu et St Paul**
- Dans **l'est**, le nombre de cas augmente à **St Benoit** et se stabilise ailleurs.
- Le nombre de cas rapportés à **St Denis** continue d'augmenter.

Les autres dispositifs de surveillance

Passages aux urgences : En semaines 15 et 16, respectivement 103 et 160 passages ont été codés dengue et ont donné lieu à 35 et 49 hospitalisations. Le nombre de passages aux urgences pour dengue est en augmentation importante, dans un contexte de réduction du nombre de passages aux urgences toutes causes confondues (vraisemblablement à mettre en lien avec la mise en place du confinement.) et représente 7% de l'ensemble des passages (contre 2% avant le confinement). Depuis le début de 2020, 642 passages aux urgences ont été codés dengue (inférieur à 2019).

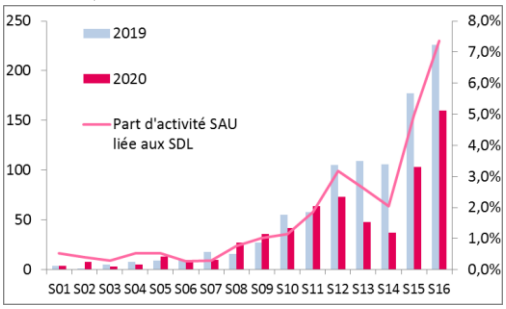

Surveillance des cas dengue hospitalisés: En 2020, 231 hospitalisations de >24h de cas confirmés de dengue ont été signalées. Rapportée au nombre de cas confirmés, cette proportion est plus importante qu'en 2019 (6,6% vs 3%) et ce, depuis le début de l'année.

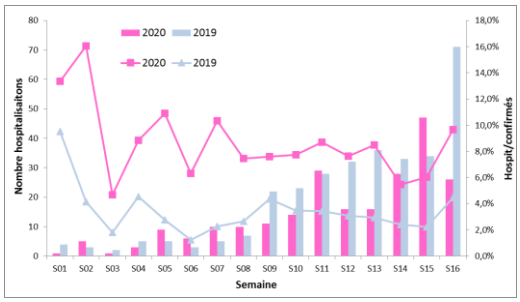

Mortalité : Depuis 2018, 21 décès ont été rapportés et investigués. En 2020, 4 décès ont été rapportés chez un cas confirmé de dengue: 3 ont été classés comme directement liés à la dengue et 1 comme indirectement lié.

Analyse du risque

Co-circulation autochtone de 3 sérotypes et dengues secondaires

La co-circulation de 3 sérotypes sur l'île (DENV3 limité à l'est) conduit à l'identification de nombreuses formes secondaire susceptibles de présentations cliniques sévères [1]

Malgré le contexte actuel de cas de Covid-19, nous invitons les praticiens hospitaliers à poursuivre les signalements des cas de dengues confirmés et hospitalisés plus de 24h à la Cellule Régionale de Santé publique France.

Dengue et Covid-19

Afin d'éviter de potentiels retards à la prise en charge, il est souhaitable que le diagnostic de dengue ne soit pas différé même en cas de suspicion de Covid-19.

Importation d'arboviroses à la Réunion

L'importation de cas d'arboviroses de retour de pays où circulent ces virus est possible et peut entrainer **l'installation de nouvelles chaines de transmission locale, voire l'introduction du 4ème sérotype du virus de la dengue.**

A Mayotte, une épidémie est actuellement en cours (https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/documents/bulletin-regional/2020/surveillance-de-la-dengue-a-mayotte.-point-au-12-mars-2020), tandis qu'une probable circulation du virus de la dengue à Madagascar (Nord et Est), aux Seychelles et aux Comores est objectivée par des cas importés à Mayotte et à La Réunion.

Gestes de prévention

L'Aedes, moustique vecteur du virus de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. **Pour lutter contre la dengue**, il est essentiel de :

- Se **protéger contre les piqûres de moustiques** (répulsifs, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires…) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission.
- Eliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, …) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires.
- Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

Préconisations

La co-circulation de plusieurs sérotypes et la **possibilité de dengue secondaire** rend particulièrement cruciale **l'anamnèse du patient** afin d'adopter la stratégie diagnostique la plus adéquate.

En période épidémique, la **confirmation biologique** des **cas suspect*** de dengue est recommandée pour les personnes fragiles et les personnes résidant dans des zones peu ou pas touchées afin de **détecter de nouveaux foyers** et permettre la **mise en œuvre des actions de gestion**.

- Dans les 5 premiers jours suivant le début des symptômes : **RT-PCR**
- Entre le 5ème et le 7ème jour : **RT-PCR et sérologie** (IgM/IgG)
- Au delà de 7ème jour : **sérologie seule** (IgM/IgG)

En cas de suspicion d'une **dengue secondaire**, la PCR doit être réalisée le plus rapidement possible (la virémie est plus courte). Une sérologie peut y être associée, avant même le 5ème jour, afin de mettre en évidence des IgG précoces caractéristiques des infections secondaires.

La présence de signes digestifs – en absence de tout autre point d'alerte infectieux – peut être une indication de prescription d'une confirmation biologique de dengue.

Le **traitement est symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traités par du paracétamol. **En aucun cas,** l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits [3].

** Cas suspect : fièvre ≥ 38,5°C associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).*

Diagnostics différentiels : devant un syndrome dengue-like, la leptospirose ou d'autres pathologies bactériennes (endocardite, typhus murin, fièvre Q...), doivent aussi être considérées. En outre, le paludisme, l'infection à virus zika ou chikungunya doivent être évoquées au retour de voyage en zone où ces pathologies sont endémiques/épidémiques.

Pour en savoir plus

Méthodologie : l'ensemble des dispositifs de surveillance de la dengue sont détaillés ici : https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue/documents/bulletin-regional/surveillance-de-la-dengue-a- la-reunion.-point-epidemiologique-au-19-fevrier-2019

[1] https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/documents/bulletin-regional/2020/surveillance-de-la-dengue-a-la-reunion.-point-au-20-janvier-2020

[2] https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-18-january-2020-week-3.pdf

[3] https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/RRA-Zika-France-16-Oct-2019-corrected.pdf

[4] Le point sur la Dengue : https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue;

Santé publique France

Directeur de la publication : Geneviève Chêne, Santé publique France

Responsable de la Cire Océan Indien : Luce Menudier

Retrouvez-nous sur :
www.santepubliquefrance.fr

Diffusion : **oceanindien@santepubliquefrance.fr**

Cire OI :
2 bis, avenue Georges Brassens, CS 61002
97 743 Saint-Denis Cedex 09
Tél. : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57